



28ème NATIONALE D'ÉLEVAGE

Saint-Honoré-les-Bains

9 et 10 septembre 2023





Nationale d'Élevage

Exposition avec attribution du CACS
Les résultats seront pris en compte pour la grille de sélection

SAINT-HONORÉ-LES-BAINS

9 et 10 septembre 2023

Organisée par le
Club Français de l'Eurasier
Affilié à la Société Centrale Canine

Jury presenti :
Mr Vincent CABON,
Mme PARY DAUVET
Assessorat : Mme Sophie STREISSEL,
Mme Janetta VAN IPEREN HOEVENS,
Mr. Pierre-Alexandre LEMAIRE

Placée sous le haut patronage de
Monsieur Alexandre BALZER
Président de la Société Centrale Canine

et

Monsieur René FAVRE
Président de l'Association Canine Territoriale de Bourgogne

Responsable du bien-être animal
Madame Véronique MICHEL

Récompenses pour tous
les chiens classés !

Attribution du CACS

L
E
X
I
C
E
N
C
E

C
R
E
A
T
I
O
N



NATIONALE D'ELEVAGE EURASIER

9 et 10 Septembre 2023 à Saint Honoré les Bains

Samedi : M CABON (Jeune , Ouverte , Champion et Vétéran)

Dimanche : Mme DAUVET (Chiot , Baby , Puppy)



EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES EXPOSITIONS NATIONALES

BON : doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT : est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notables ou pas en condition optimale.
DISQUALIFIÉ : Le sujet ne correspond pas au type requis par le standard. Il est « non conforme » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant.

NE PEUT ÊTRE JUGÉ : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (saupère, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Chiot, Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRÈS BON (les chiens qualifiés BON ou SUFFISANT ne pourront prétendre à un classement).

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivés et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS : Pourront être exclues temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs attitudes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non autorisé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉS : La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable sur leur lieu et place.

Par le fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans condition ni réserve, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (voir paragraphe Réclamations).

TRÈS IMPORTANT

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Avis aux exposants résidant en France

Le ministère de l'Agriculture (Direction des Services Vétérinaires) exige, pour les chiens provenant d'un département infecté de rage ou reconnu indemne depuis moins d'un an, un certificat de vaccination antirabique libellé sur l'un des imprimés officiels enregistrés par le CERFA sous les numéros 50-4317, 50-4318 et 50-4319.

La validité du certificat débute : en cas de primo-vaccination un mois après la date de sa délivrance la date du début et de fin de validité doit être portée sur le certificat. En cas de vaccination de rappel le jour même de la vaccination, la date de fin de validité doit être portée sur le certificat.

Le contrôle des certificats et l'examen sanitaire des animaux présentés sont assurés par le vétérinaire sanitaire désigné par le directeur des Services Vétérinaires du département. Ce vétérinaire peut refuser l'admission des animaux pour non-conformité aux conditions sanitaires.

Les animaux présentés doivent être en parfait état de santé. L'origine de chacun d'eux devra être justifiée à tout moment.

Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux services vétérinaires départementaux, une photocopie du certificat de vaccination contre la rage de chaque chien engagé. En conséquence, nous vous demandons de joindre cette photocopie à votre feuille d'engagement.

Avis aux exposants résidant à l'étranger

Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane française avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants. L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an.

ÉPREUVE DU T.A.N. - TEST D'APTITUDES NATURELLES

Âge minimum : 9 mois

L'éducation du chien et le milieu dans lequel il évolue jouent un rôle important mais ne compensent pas toujours les faiblesses de son caractère.

Le test du TAN est basé sur l'observation de la différence entre l'inné et l'acquis du chien. Il ne fait appel à aucune préparation, il ne s'agit pas d'une épreuve avec des exercices à réussir.

Son but est de détecter les sujets peureux ou agressifs en observant leur comportement dans un environnement et dans des situations insolites.

Ce test peu complexe permet de valoriser les chiens particulièrement stables et bien équilibrés.

CONFIRMATION

Âge minimum : 12 mois

DOCUMENTS À REMETTRE OBLIGATOIREMENT AU JUGE LORS DE LA CONFIRMATION : LE FORMULAIRE DE LA SCC CORRECTEMENT REMPLI ET SIGNÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE, ACCOMPAGNÉ DU TITRE DE NAISSANCE ET LA CARTE DE TATOUAGE DU CHIEN À CONFIRMER.

IL EST RAPPELÉ QUE SEUL UN JUGE FRANÇAIS PEUT ASSURER LA CONFIRMATION.

IL EST RECOMMANDÉ DE FAIRE VACCINER LES CHIENS CONTRE LA RAGE, LA TOUX DE CHEMINIL ET LA GASTRO-ENTÉRIE À PARVOVIRUS
LA VENTE DE CHIOTS EST INTERDITE

ARRIVÉE ET JUGEMENTS : L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h30. Les jugements commenceront à partir de 9h30.

AFFICHAGE : Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm sur 35 cm, le nom et l'adresse de l'éleveur, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition. Il est interdit de faire signer une pétition de quelque objet que ce soit sans l'accord du Président de la société organisatrice.

SERVICE VÉTÉRINAIRE : Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi des chiens, tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendante de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS : Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis.

Señor refués :

- Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (papier ou online).
- Les engagements en Groupe ou Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :

- CLASSES INDIVIDUELLES

ATTENTION : Pour les chiens dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office, suivant son âge, dans l'une des classes ci-dessous.

INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 à moins de 24 mois au jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec la Classe Ouvverte.

OUVVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois au jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec la Classe Intermédiaire.

CHAMPION : Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois au jour de l'exposition, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S..

JEUNE : Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois au jour de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S..

PUPPY : Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois au jour de l'exposition.

BABY : Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois au jour de l'exposition.

Ces classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, Suffisant).

VÉTÉRAN : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans au jour de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S..

NEUTRE : Pour les mâles stérilisés.

CHIOT : Pour les chiens âgés de 3 mois à moins de 4 mois au jour de l'exposition.

- AUTRES CLASSES

Four être inscrit dans ces classes ci-dessous, le chien doit également concourir, à titre individuel.

COUPLE : Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire.

PAIRE : Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire. Les classes de Couple, Paire doivent, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur.

LOT REPRODUCTEUR : Peut être engagé au poteau. Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) précédé de 3 à 5 de ses descendants au 1er degré, pouvant être néz chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'hétérogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT D'AFFIXE : Peut être engagé au poteau. Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, néz chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'hétérogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

NE CONCOURANT PAS : Pour tout chien âgé de 4 mois minimum, titulaire d'un document d'origine LOF ou inscrit à un livre reconnu FCI et possédant un carnet de santé à jour. Ce chien figure au catalogue, mais ne participe à aucun jugement de l'exposition et ne peut être confirmé à cette occasion.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'inscription (voir le formulaire page 3). Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : papier : 17 Août 2023
Internet : 27 Août 2023

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

- Des engagements :
L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.
- Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :
 - a) Ceux refusés par le Service Vétérinaire.
 - b) Ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
 - c) Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés
 - d) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
 - e) Ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS : Les juges officiels seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par un autre juge qualifié pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès qu'ils sont prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront qualifiés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge à la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer.

QUALIFICATIFS :

Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :
EXCELLENT : ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieuse et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRÈS BON : ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Programme

Les horaires sont donnés à titre indicatif, ils pourront évoluer en fonction du déroulement de la journée.

Déroulement de la journée du samedi 9 septembre

- 8h30 Ouverture des portes : entrée des chiens, contrôle vétérinaire, remise des numéros, cadeau de bienvenue
- 9h30 Début des jugements : classes Intermédiaire, Ouverte, Champion, Neutre et Vétéran seront jugées par **Mr Vincent CABON**; classe Jeune jugée par **Mme Pary DAUVET**
- 13h00 Table Espagnole
- 15h00 Ring d'honneur : ordre des jugements :

Meilleurs couples (*su jets de sexe opposé, au même propriétaire*)

Meilleures paires (*su jets de même sexe, au même propriétaire*)

Meilleurs lots d'élevage (*de 3 à 5 chiens nés chez le même producteur*)

Lots de reproducteur (*1 parent et 3 de ses descendants*)

Meilleur Jeune, Meilleur Champion, Meilleur Vétéran

Meilleur de race et Meilleur de sexe opposé (*Entre les meilleurs mâles et femelles des classes : Jeunes, CACS, Champions, Vétéran s*)

- 18h00 Conférence sur l'art du toilettage présentée par **Mme Patricia MARTINEAU**
- 19h00 Assemblée Générale : bilan 2022 et dépouillement des votes
- 20h00 Soirée pizzas offertes par le club

Déroulement de la journée du dimanche 10 septembre

- 8h30 Ouverture des portes : entrée des chiens, remise des numéros, cadeau de bienvenue
- 9h30 Début des jugements : classes Chiot, Baby et Puppy seront jugées par **Mme Pary DAUVET**
- 11h00 Ring d'honneur : ordre des jugements :

Meilleur Chiot

Meilleur Baby

Meilleur Puppy

Meilleur Espoir Prix LENEUF (*entre les meilleurs Chiot, Baby et Puppy*)

- 12h00 Passage des TAN et des confirmations seules
- 13h00 Table Espagnole



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Les statistiques

	Mâle	Femelle	Total
Chiot	1	3	4
Baby	1	8	9
Puppy	5	11	16
Jeune	9	20	29
Intermédiaire	8	15	23
Ouverte	15	26	41
Champion	5	4	9
Vétéran	3	6	9
Neutre	1		1
TAN seul		2	2
Confirmation seule	1	2	3
Ne concourant pas		1	1
Total	49	98	147

Total TAN	41
Paires	5
Couples	7

TAN : A partir de 9 mois

Inscription possible au poteau uniquement pour les chiens inscrits au catalogue : 25€ tarif adhérents, 35€ non adhérents.

LOT DE REPRODUCTEUR : 1 parent et 3 de ses enfants

Inscription avant 14h maximum samedi : 5€

LOT D'ELEVAGE : de 3 à 5 chiens nés chez le même producteur

Inscription avant 14h maximum samedi : 5€



CLUB FRANÇAIS DE L'ÉURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Présentation du Comité

Correspondance : 170 Route d'Yvoire 74140 Excenevex

Téléphone : 04.50.72.56.35

E-mail : parydauvet@free.fr clubfrancaisdeleurasier@gmail.com

Internet : www.clubfrancaiseurasier.fr/

Adhésions en ligne : <https://my.weezevent.com/adhesion-club-francais-de-leurasier-2023>

Présidente d'honneur : Madame Chantal MÉRY

Présidente : Pary DAUVET

Vice-présidente : Margaux ZAIMECHE

Secrétaire : Laetitia PINAULT

Secrétaire adjointe : Véronique MICHEL

Trésorière : Marine CANONNE

Membres du Comité :

Axelle BROUSSE
Angélique COLAS
Elodie NOUGUIER
Vanessa STRIPPOLI



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Calendrier de nos prochains évènements 2023

Marseille : 26 Novembre CACIB (Spéciale)

Nantes : 09 Décembre CACS (Spéciale)



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



DIRECTIVES D'ÉLEVAGE

Dans le cadre de sa mission de protection de l'EURASIER, le Comité du CFE a estimé nécessaire de préciser les **conditions d'élevage qui doivent être obligatoirement suivies par tout éleveur**, et pas seulement les éleveurs membres du CFE et/ou titulaires d'un affixe.

Ces directives d'élevage ne concernent pas les méthodes de sélection par les lignées mais ont été élaborées en vue de la **protection de la santé des reproducteurs et de leur progéniture**.

Elles tiennent compte de la spécificité biologique de notre race (apparition des premières chaleurs, fréquence des chaleurs, prolificité, etc.), et vous remarquerez qu'elles ne sont vraiment pas trop restrictives. Elles constituent aussi **l'éthique de l'élevage que nous nous devons tous de suivre par respect pour nos Eurasiers** et rappellent l'engagement moral que nous prenons tous en faisant naître des chiots dont, il ne faut pas l'oublier, nous sommes pleinement responsables.

Le respect de ces directives est impératif pour pouvoir figurer sur la liste des éleveurs du CFE, ainsi que dans les annonces de portées.

1. L'éleveur, qu'il soit occasionnel (particulier produisant une seule portée) ou non, ainsi que les propriétaires d'étalons, s'engagent à ne **produire que des chiens INSCRITS AU L.O.F.**, donc issus de parents dûment confirmés avant la saillie.
2. Les éleveurs, qu'ils soient occasionnels ou non, doivent être titulaires du **certificat de capacité** pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèce domestique (Code Rural, article L.214-6, L.215- 9 & 10). Les éleveurs produisant plus d'une portée dans l'année doivent être titulaires d'un numéro de siret et posséder des locaux en règle.
3. **Une femelle ne doit pas être saillie avant l'âge de 15 mois et pas après 3 ans révolus pour une première portée. Une chienne ne doit plus avoir de portée après son 9ème anniversaire. Dans sa vie, une chienne ne doit pas avoir plus de 6 portées. L'intervalle minimum pour les chiennes, entre deux portées, devra être de douze mois environ.**
4. Un étalon ne peut reproduire avant l'âge de **12 mois** (âge minimum pour le dépistage de la dysplasie de la hanche)
5. Les éleveurs ainsi que les propriétaires d'étalons s'engagent à se conformer aux directives données par le CFE, et à lui **déclarer les problèmes d'origine présumée héréditaire** décelés chez leurs reproducteurs ; dans le cas d'une maladie héréditaire à transmission présumée Mendélienne, ils s'engagent à enlever de la reproduction les reproducteurs en cause. Toutefois, si un test génétique existe pour le dépistage de ces maladies, un porteur sain hétérozygote pourra reproduire avec un animal sain homozygote (indemne). **Il est demandé aux éleveurs et propriétaires d'étalons de faire connaître tout problème de santé rencontré sur les chiots pour établir une base de données et des statistiques (ces informations ne seront pas divulguées)**
6. Il est demandé aux éleveurs, qu'ils soient occasionnels ou non, et aux propriétaires d'étalons, de faire **radiographier leurs reproducteurs** en vue du dépistage de la dysplasie de la hanche. Un chien dysplasie B ne pourra reproduire qu'avec un chien dysplasie A ou B. Il est déconseillé de faire reproduire un chien de stade C, et en aucun cas il ne devra reproduire avec un chien dysplasie autre que A. **Au-delà du stade C, la reproduction est interdite.**
7. De la même manière, les éleveurs et les propriétaires d'étalons devront faire dépister leurs chiens pour la **luxation de la rotule**. Un chien stade 1 ou 2 ne devra reproduire qu'avec un stade 0.
8. Il est également demandé que les chiens soient testés pour le **DANDY WALKER** avant la mise à la reproduction. Les chiens atteints ne doivent pas reproduire, et les porteurs sains ne pourront être mariés qu'avec des sujets sains homozygotes. Il est déconseillé de faire reproduire les porteurs sains nés à partir du 01/01/2020.
9. **Ne devra pas reproduire également tout chien ayant subi une opération pour des problèmes d'origine présumée héréditaire** (hanches, rotules, yeux) ou sous traitement à vie pour une maladie présumée héréditaire.
10. Les éleveurs acceptent de se soumettre à **tout contrôle de leur élevage** effectué par une personne mandatée par le Comité du CFE, la S. C. C., la D.D.P.P ou les Services de la Répression des Fraudes.

11. L'éleveur devra présenter au moins une fois dans la vie du chien chacun de ses reproducteurs lors des **Expositions Nationales** ou **Régionale d'Élevage du C.F.E.**, de préférence avant qu'il reproduise et dans une classe pour adulte (intermédiaire, ouverte ou champion).
12. Lors de la vente d'un chien, **l'éleveur doit fournir à l'acheteur** :
- un certificat de vente,
 - le carnet de vaccination du chien, les rappels de vaccination nécessaires ayant été faits dans le cas où le chien est vendu après l'âge de trois mois,
 - la carte d'identification par puce électronique,
 - le certificat de naissance ou, s'il ne l'a pas encore, le numéro du dossier d'inscription de la portée à la S. C. C.,
 - des conseils écrits se rapportant à l'élevage, l'éducation et l'alimentation du chiot.
13. L'éleveur est moralement responsable des chiots qu'il a fait naître jusqu'à leur mort naturelle.
14. Lors de la vente des chiots, il doit **s'enquérir du motif d'achat et éventuellement refuser la vente** si le caractère spécifique de la race ne correspond manifestement pas aux motivations de l'acquéreur ou à son mode de vie.
15. L'éleveur doit assurer le « **service après-vente** » de ses chiots en prodiguant tous les conseils nécessaires, même après que les chiots auront quitté son élevage.
16. Si le propriétaire ne peut garder son chien, pour une raison valable, il mettra tout en œuvre pour **les replacer au mieux**, aux frais du propriétaire.
17. **Les éleveurs s'engagent à ne pas céder leurs produits à des revendeurs, ni à vendre en salon du chiot.**
18. L'éleveur, lors de la vente de ses chiots, parlera à l'acquéreur de **l'existence du CFE**, et éventuellement lui remettra une demande d'adhésion comportant sa signature de parrainage.
19. L'éleveur doit inciter les propriétaires des chiens issus de son élevage à **les faire confirmer**, éventuellement en envoyant une lettre à l'âge de la confirmation, mentionnant les dates d'expositions canines dans la région concernée.
20. Les éleveurs doivent assurer à leurs chiens **en fin de carrière reproductrice des conditions de vie décentes**. En aucun cas, leur euthanasie pour convenance personnelle n'est acceptable.

Ces directives d'élevage correspondent à l'éthique du Club.

N.B. - Les Directives d'Élevage sont révisables à tout instant sur décision du Comité.

17.02.2020 / FR Standard FCI N° 291 EURASIEN (Eurasier)

TRADUCTION : Dr. J.-M. Paschoud et Prof. Raymond Triquet.
Version originale (DE). Révision : Iris Borianne et Prof. R. Triquet.

ORIGINE : Allemagne.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD OFFICIEL EN VIGUEUR : 04/09/2019.

UTILISATION : Chien de compagnie.

CLASSIFICATION FCI :

- Groupe 5 : Chiens de type Spitz et de type primitif.
- Section 5 : Spitz asiatiques et races apparentées.
- Sans épreuve de travail.

BREF APERÇU HISTORIQUE : Par le croisement d'un Chow-Chow avec un Spitz loup fut créée en 1960 une nouvelle race canine du nom de « Wolf-Chow » (Chow-Loup). Après des croisements avec des Samojèdes, la race fut reconnue par la FCI sous le nom de « Eurasier ». **Le fondateur de la race est Julius Wipfel.**



ASPECT GÉNÉRAL : Chien de type Spitz, de taille moyenne aux proportions harmonieuses et aux oreilles dressées qui présente plusieurs variétés de couleur ; la longueur du poil est telle qu'elle permet d'apprécier les proportions du corps ; l'ossature est moyennement lourde.

PROPORTIONS IMPORTANTES : La longueur du corps est légèrement supérieure à la hauteur au garrot. La longueur du museau et celle du crâne sont approximativement identiques.

COMPORTEMENT / CARACTÈRE : Fier, calme, bien équilibré avec seuil de réaction élevé ; vigilant et attentif sans être bruyant ; d'un attachement très marqué envers la famille de ses maîtres. **Vis-à-vis des étrangers, reste calme sans les importuner.**

Pour atteindre le plein essor de ces qualités l'Eurasier a besoin d'un contact humain étroit et ininterrompu dans le cadre familial et doit jouir d'une éducation pleine de compréhension, mais rigoureuse et suivie.

TÊTE : Crâne harmonieux, pas trop large ni trop étroit ; vu de dessus et de profil en forme de coin ; les axes longitudinaux du crâne et du chanfrein sont parallèles.

REGION CRANIENNE :

Crâne : Région frontale plate avec sillon médian bien perceptible. Protubérance occipitale bien marquée.

Stop : Peu marqué.

REGION FACIALE :

Truffe : De grandeur moyenne, de couleur noire.

Museau : Harmonieux, ni trop lourd ni trop pointu ; va en s'amenuisant vers la truffe ; chanfrein droit de même que les branches de la mandibule.

Lèvres : Bord des lèvres bien tendu, de couleur noire.

Mâchoires/dents : Mâchoires fortes, arcade mandibulaire large. Denture robuste et complète (42 dents selon la formule dentaire) ; articulé en ciseaux (les incisives supérieures recouvrent en un contact étroit la face antérieure des incisives inférieures) ou en pince (les incisives sont en contact par leur bord libre) ; prémolaires et molaires bien alignées sans interruption ni manque ; toutes les dents sont implantées à l'équerre dans les mâchoires.

Joues : Peu marquées.

YEUX : Foncés, de grandeur moyenne, ni trop enfoncés ni trop saillants ; ouverture palpébrale légèrement oblique ; les paupières épousent rigoureusement la forme du globe oculaire ; leur bord est pigmenté de noir.

OREILLES : Séparées l'une de l'autre d'environ une largeur d'oreille mesurée à son attache ; de grandeur moyenne et de forme triangulaire ; dressées, les sommets légèrement arrondis ; les 4 sommets des deux oreilles et le centre du stop forment un triangle presque équilatéral.

COU : De longueur moyenne, en harmonie avec l'ensemble, bien musclé ; peau de la gorge bien appliquée et tendue. Raccordement bien équilibré de la tête au corps.

CORPS :

Vue d'ensemble : Tronc solide, pas trop court.

Garrot : Bien marqué.

Dos : Ferme et rectiligne ; très bien musclé.

Rein : De bonne longueur et largeur, très bien musclé.

Croupe : **Presque horizontale**, large et solide.

Poitrine : Elle descend jusqu'au niveau des coudes ; côtes arrondies de forme ovale ; poitrail bien développé, sans, cependant, être trop marqué ; sternum long, se prolongeant loin vers l'arrière.

Ligne du dessous et ventre : **Légèrement relevée dans la région du ventre, les flancs sont légèrement rentrés.**

QUEUE : **Attachée haut, ronde et ferme, de bonne épaisseur et allant en s'amenuisant vers son extrémité ; touffue, elle est portée soit rabattue en avant sur le dos, soit très légèrement recourbée de côté ou enroulée ; si elle pend, elle atteint le jarret.**

MEMBRES:

MEMBRES ANTERIEURS :

Vue d'ensemble : Vus de face d'aplomb et parallèles ; de profil, les angles sont **bien** angulés ; le bras et l'avant-bras sont presque de même longueur.

Épaule : Bien musclée ; les omoplates sont légèrement obliques.

Bras : De longueur moyenne et bien musclé.

Coude : Bien au corps.

Avant-bras : De longueur moyenne, bien musclé.

Métacarpe : De longueur moyenne ; **solide** ; vu de face absolument d'aplomb ; vu de profil légèrement incliné vers l'avant.

Pieds antérieurs : Ovaux ; doigts bien serrés, modérément cambrés ; ongles solides, de couleur foncée ; coussinets résistants, bien épais, de couleur noire ; poil abondant entre les coussinets digités.

MEMBRES POSTERIEURS :

Vue d'ensemble : Vus de derrière d'aplomb et parallèles ; de profil, les angles sont **bien** angulés ; la cuisse et la jambe sont presque de même longueur.

Bassin : En position légèrement oblique.

Cuisse : De longueur moyenne et fortement musclée.

Grasset (genou) : Ferme, angle pas trop ouvert.

Jambe : De longueur moyenne, bien musclée.

Jarret : Pas trop descendu, ferme, ni clos ni ouvert, **stable, pas trop en avant.**

Métatarse : Large et de bonne longueur ; d'aplomb vu de profil.

Pieds postérieurs : Ovaux ; doigts bien serrés, modérément cambrés ; ongles solides, de couleur foncée ; coussinets résistants, bien épais ; poil abondant entre les coussinets digités.

ALLURES : **Couvrant bien le terrain, avec une bonne poussée des postérieurs et une bonne extension des antérieurs. Le dessus, en action, est solide et bien équilibré. Antérieurs et postérieurs se portent droit devant. Quand la vitesse augmente, les membres se rapprochent. Allure préférée : le trot.**

PEAU : Bien appliquée, pigmentée.

ROBE :

Qualité du poil : Sur tout le corps sous-poil dense et **poil de couverture** mi-long, raide et couché sans être serré ; poil court sur le museau, la face, les oreilles et les faces antérieures des membres ; la queue, la face postérieure des antérieurs (franges) et des postérieurs (culotte) offrent un **poil de couverture plus long** ; sur l'encolure, le poil n'est qu'un peu plus long que sur le corps, sans former de crinière.

Couleur du poil : Toutes les couleurs et toutes les combinaisons de couleurs sont admises excepté le blanc pur **et la robe pie.**

TAILLE ET POIDS :

Hauteur au garrot : Mâles 52-60 cm,
Femelles 48-56 cm.

Poids : Mâles **22-30 kg**,
Femelles 18-26 kg.

L'équilibre des proportions est déterminant ; cependant les valeurs moyennes de taille et de poids suivantes sont idéales et recherchées :

Hauteur au garrot : Mâles 56 cm,
Femelles 52 cm.

Poids : Mâles 26 kg,
Femelles 22 kg.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien-être du chien.

DEFAUT GRAVES :

- **Forte dépigmentation.**
- **Stop très marqué et (ou) crâne fortement en bombé.**
- **Angulation droite aux postérieurs.**
- **Carpe fortement fléchi.**
- **Dos affaissé ou carpé.**
- **Manque de trois ou quatre P2.**
- **Manque d'une ou plusieurs P1 de même que le manque simultané de deux P2 ou davantage.**
- **Queue visiblement ouverte, non couchée.**
- **Queue courte.**
- **Caractères liés au sexe insuffisamment prononcés.**

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.
- Absence d'une ou de plusieurs incisives ou canines.
- Absence d'une ou de plusieurs prémolaires 3 ou 4.
- Absence d'une ou de plusieurs molaires 1 ou 2.
- Anomalies de l'articulé.
- Entropion, ectropion ; yeux trop enfoncés, trop petits.
- Oreilles semi-dressées, oreilles tombantes.
- Queue cassée.
- **Chevauchement des articulations tarsiennes. Articulation du jarret instable : mouvement anormal du chien debout vers l'avant ou vers le côté.**
- **Robe pie.**
- **Blanc pur.**

N.B. :

- Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés, et dont la morphologie est typique de la race, peuvent être utilisés pour la reproduction

Les dernières modifications sont en caractères gras.



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



POINTS DE NON-CONFIRMATION

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 291 du 17/02/2020

Préambule : Les points de non-confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Si le Club de race considère que certains défauts entraînant l'exclusion du standard ne sont pas à prendre en compte prioritairement au moment de la confirmation, ceux-ci n'apparaîtront pas dans la liste des points de non-confirmation. Toutefois, le seul document qui fait foi pour le juge canin est bien le standard en vigueur.

TYPE GÉNÉRAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille différente des valeurs suivantes :
 - Mâles : 52 – 60 cm (tolérance de +/- 1 cm)
 - Femelles : 48 – 56 cm (tolérance de +/- 1 cm)

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Oreilles semi-dressées, oreilles tombantes.
- Queue cassée.
- Yeux trop enfoncés, trop petits.
- Chevauchement des articulations tarsiennes. Articulation du jarret instable : mouvement anormal du chien debout vers l'avant ou vers le côté.

ROBE :

- Blanc pur.
- Robe pie.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Entropion, ectropion.
- Absence d'une ou de plusieurs incisives ou canines.
- Absence d'une ou de plusieurs prémolaires 3 ou 4.
- Absence d'une ou de plusieurs molaires 1 ou 2.
- Anomalie de l'articulé.

CARACTÈRE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Nos sponsors

NOURRIR

comme la nature

Nourrir comme la nature, ce n'est pas juste une animalerie en ligne, c'est une entreprise française composée de vrais passionnés compétents et qualifiés pour répondre à vos besoins mais SURTOUT à ceux de vos poilus !

Complément alimentaires, plantes, mélanges de plantes et produits d'hygiène et de soins pour le bien-être de vos poneys, chevaux, chiens et chats.



Agria

Assurance pour Animaux

Construisez vous-même la formule d'assurance santé de votre animal, gardez la maîtrise de votre budget !

Création-vente d'accessoires pour animaux et friandises naturelles (Moro Ichizoku No Design)



KONG

Dogs Need to Play.

Les jouets pour chiens KONG encouragent le jeu, répondent aux besoins instinctifs et renforcent le lien entre le chien et l'animal.

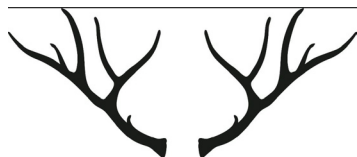


CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Nos sponsors (suite)



CERNUNOS

NATURELLEMENT DIVIN

Cernunos propose une gamme de friandises pour chiens et chats 100% naturelles et adaptées à leurs besoins.

Les produits Cernunos permettent à vos compagnons de profiter des nombreux bienfaits de la mastication !

Boutique d'articles pour chiens.

Créations 100 % fait main.

Laiesses et accessoires personnalisables.



Personnalisation sur textile, sur miroirs, sur porte-clés, objets de décoration et cadeaux de naissance.

Elle pourra réaliser pour vous : des sacs pour kits chiots/chatons, des goodies avec l'affixe et/ou le logo de l'élevage, des goodies avec des photos et noms de chiots/chiens et encore bien d'autres choses !!!!

Création et/ou personnalisation d'objets multi-supports (textiles, mugs, stickers, carterie)



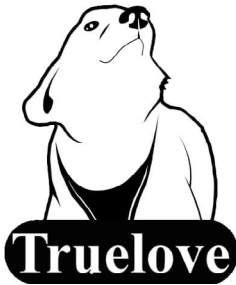


CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Nos sponsors (suite)



Marque spécialisée dans la fabrication d'articles pour chien

Illustratrice / Auteur BD



Partenaire broderies et Couture : pochettes portes documents et numérisation de logos afin de pouvoir faire personnaliser vos kits chiots !!!

Sellerie pour animaux 100% fait main et notamment de magnifiques laisses d'exposition.

Le domaine propose également des séjours en gîtes dog friendly



Laboratoire français, pionnier du soin & de l'hygiène bio et naturel pour les animaux de compagnie.



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



GRILLE DE COTATION

Cotation 1	Cotation 2	Cotation 3	Cotation 4	Cotation 5	Cotation 6
Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet recommandé
	<u>Reconnu</u>	<u>Sélectionné</u>	<u>Recommandé</u>	<u>Elite A</u>	<u>Elite B</u>
	+ 1 Excellent	+ 1 Excellent	+ 3 Excellents	Sujet coté 1 au moins ayant produit en 1 ^{ère} génération :	Sujet coté 4 ayant produit en 1 ^{ère} génération :
	en exposition : en classe jeune intermédiaire, ouverte ou champion	en Spéciale ou Régionale ou Nationale d'élevage ou lors du championnat de la SCC : en classe intermédiaire, ouverte ou champion	en Spéciale ou Régionale ou Nationale d'élevage ou lors du championnat de la SCC : en classe intermédiaire, ouverte ou champion ; dont un en championnat ou en Nationale ; sous 3 juges différents.	Mâle : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum	Mâle : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum
	+ Dysplasie de la hanche A, B ou C	+ Dysplasie de la hanche A ou B	+ Dysplasie de la hanche A ou B	+ Dysplasie de la hanche A ou B	+ Dysplasie de la hanche A ou B
	+ TAN	+ TAN	+ TAN	+ TAN	+ TAN
	+ ADN	+ ADN	+ ADN	+ ADN	+ ADN
		+ Pedigree complet	+ Pedigree complet	+ compatibilité génétique avec ses descendants + Pedigree complet	+ compatibilité génétique avec ses descendants + Pedigree complet
			+ Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020 + Indemne de goniodysplasie	+ Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020 + Indemne de goniodysplasie	+ Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020 + Indemne de goniodysplasie



Tableaux des meilleurs offerts par *Moro Ichizoku No Design*



Statistiques des chiens inscrits

5e GROUPE

EURASIER.....	148
CHIOT MALES.....	De 114 à 114.. 1
BABY MALES.....	De 115 à 115.. 1
PUPPY MALES.....	De 116 à 120.. 5
JEUNE MALES.....	De 1 à 9..... 9
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 10 à 17..... 8
OUVERTE MALES.....	De 18 à 32..... 15
CHAMPION MALES.....	De 33 à 37..... 5
VETERAN MALES.....	De 38 à 40..... 3
NEUTRE MALES.....	De 41 à 41..... 1
CONFIRMATION MALES.....	De 121 à 121.. 1
CHIOT FEMELLES.....	De 122 à 124.. 3
BABY FEMELLES.....	De 125 à 132.. 8
PUPPY FEMELLES.....	De 133 à 143.. 11
JEUNE FEMELLES.....	De 42 à 61..... 20
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 62 à 76..... 15
OUVERTE FEMELLES.....	De 77 à 103... 27
CHAMPION FEMELLES.....	De 104 à 107.. 4
VETERAN FEMELLES.....	De 108 à 113.. 6
NE CONCOURANT PAS FEMELLES.....	De 144 à 144.. 1
TAN FEMELLES.....	De 145 à 146.. 2
CONFIRMATION FEMELLES.....	De 147 à 148.. 2

Soit 148 chiens inscrits pour 21 races dans le 5e Groupe

Soit 148 chiens inscrits pour 21 classes à l'exposition de N.E. Eurasier (58)

JURY

M. CABON Vincent (83)

EURASIER

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 8	CLASSE OUVERTE Mâles : 15
CLASSE CHAMPION Mâles : 5	CLASSE VETERAN Mâles : 3
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 15	CLASSE OUVERTE Femelles : 27
CLASSE CHAMPION Femelles : 4	CLASSE VETERAN Femelles : 6

Mme DAUVET Pary (62)

EURASIER

CLASSE CHIOT Mâles : 1	CLASSE BABY Mâles : 1
CLASSE PUPPY Mâles : 5	CLASSE JEUNE Mâles : 9
CLASSE NEUTRE Mâles : 1	CLASSE CONFIRMATION Mâles : 1
CLASSE CHIOT Femelles : 3	CLASSE BABY Femelles : 8
CLASSE PUPPY Femelles : 11	CLASSE JEUNE Femelles : 20
CLASSE CONFIRMATION Femelles : 2	

EURASIER

CLASSE CHIOT MALES - JUGE Mme DAUVET Pary

1er TRES PROMETTEUR **114** [UN PLACEBO DINOS ATH'MARVEL DU ROYAUME D'EBENE](#)
LOF : ? Tat : 250268780852738 né le 23/05/2023 (MARVEL DU ROYAUME DES ETANGS X SINCERE ATHENA IN'XIAOMI DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

CLASSE BABY MALES - JUGE Mme DAUVET Pary

1er TRES PROMETTEUR **115** [UUKHAN DES LEGENDES DE RETZ](#)
LOF : ? Tat : 250268780729460 né le 25/03/2023 (MINOS DES LEGENDES DE RETZ X EVERENDEAVOR JOURNEY) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia
Meilleur Baby

CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mme DAUVET Pary

1er TRES PROMETTEUR **116** [AMENTINO'S ZIGGY](#)
NKKR : N034328/23 Tat : 578098100827314 né le 15/01/2023 (WHOOPI WACO AV NIXENSPTZE X AMENTINO'S ODA) Prod. Mme RONNINGSBAKK Anne-Grete Prop. Mme MARTINEAU Patricia
Meilleur Puppy

4e TRES PROMETTEUR **117** [UCCELO OLIRIO DES LEGENDES DE RETZ](#)
LOF : 020828 Tat : 250268780375590 né le 10/01/2023 (NAKUS ONTARIO LEGENDES DE RETZ X OLIDAY FITAOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia

TRES PROMETTEUR **118** [UHLAN DU VAL DE L'OEUILLE](#)
LOF : 020245 Tat : 250268780716084 né le 11/02/2023 (RAMSES DU MONDE DE GAOMI X MELYSSA DU VAL DE L'OEUILLE) Prod. Mme FERMIS Marie-Thérèse Prop. M. VEYER Stéphane

3e TRES PROMETTEUR **119** [ULTIM CACTUS JACK DE PRANA DES LOUPS](#)
LOF : EN COURS Tat : 250269591292665 né le 06/03/2023 (MULTI CH OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS X P'INK WHAT ABOUT US DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

2e TRES PROMETTEUR **120** [UNTI'PUNCH DE PRANA DES LOUPS](#)
LOF : ? Tat : 250269591292205 né le 06/03/2023 (OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS X P'INK WHAT ABOUT US DE PRANA DE LOUPS) Prod. Mlle CANONNE Marine Prop. Mme BAUCHET Miléna

CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme DAUVET Pary

TRES BON **1** [CHIASMAS DIONYSOS OF PRESLEY](#)
SKKS : SE61100/2022 Tat : 752094100217897 né le 15/11/2022 (KITUNE'S ELVIS PRESLEY X ESSMANIA'S ZARAZA) Prod. Mme BAUDEAU Cathy Prop. Mme DIRAND Gaëlle

EXCELLENT **2** [EREBE AV NIXENSPITZE](#)
NKKR : 57656/22 Tat : 578097809339922 né le 01/09/2022 (ATTILA FROM WINGS OF DAWN X WHOOPI WARGA AV NIXENSPITZE) Prod. Mme NORMANSETH Monica Prop. Mme PIPEAU Karen

3e EXCELLENT **3** [TENKO SAMA DE PRANA DES LOUPS](#)
LOF : 019509 Tat : 250269590908227 né le 17/09/2022 (RHUM ARRANGE BY OUPS DE PRANA DES LOUPS X OTOK DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme DA COSTA Séverine

TRES BON **4** [TESKO OF NORDIC ISLAND](#)
LOF : 019972 Tat : 250268780442955 né le 01/09/2022 (HANDEL OF NORDIC ISLAND X LAIKA DE L'ODYSSEE DES MUSES) Prod. Mme LEROY Stéphanie Prop. Mme RADEL Sophie

EXCELLENT	5	<u>THANOS NERMEN DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : 019316 Tat : 250268780375615 né le 29/08/2022 (IKSMEN SPINDINCICIOS AKYS X NERYS YELKAI DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. M. JANSON Valérian
2e EXCELLENT	6	<u>THIAGO NORTYK DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : 019877 Tat : 250268780375562 né le 23/11/2022 (LAIMIS CELTIK X NORWAY DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia
4e EXCELLENT	7	<u>TORNE SJOVAN DES DELICES DE BELTAINE</u>	LOF : 019433 Tat : 250268780608697 né le 03/11/2022 (REVAN QI'RA DES DELICES DE BELTAINE X SWEDISH SJOFN DES DELICES DE BELTAINE) Prod. Mme PINAULT Laetitia Prop. Mme BOEHM-MORIN Christine
TRES BON	8	<u>TYRELL NERMEN DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : 019314 Tat : 250268780375619 né le 29/08/2022 (IKSMEN SPINDINCICIOS AKYS X NERYS YELKAI DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mlle PECULLO Cindy
1er EXCELLENT CACs-J Meilleur Jeune	9	<u>UNAFORTUNAS NORTHERN LIGHT</u>	NKKR : 52756/22 Tat : 578094100154208 né le 18/06/2022 (ROIKIE'S EIKO X BITTEBIT'S OMSI) Prod. M. HOFF GEIR ERLING Prop. Mme CANONNE Marine
CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. CABON Vincent			
1er EXCELLENT CACs Meilleur de Race	10	<u>SARGAS MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : 017181/02114 Tat : 250268780002861 né le 24/09/2021 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ X MAI LAN DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia
4e EXCELLENT	11	<u>SHONEN IVAMEN DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : 018003/02144 Tat : 250268780102151 né le 27/11/2021 (IKSMEN SPINDINCICIOS AKYS X IVANNA FILUCRO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme ZAIMECHE Margaux
2e EXCELLENT	12	<u>SILAS MEILINADDLE DE L'ALANJAYLIN</u>	LOF : 017268/02089 Tat : 250268502186548 né le 30/11/2021 (X'TRA X'PADDLA AV NIXENSPITZE X MEI LIN DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme COLAS Angélique Prop. Mlle ROZIER-CHABERT Lola
TRES BON	13	<u>SILVER FLAKE DES GARDIENS D'AMAROK</u>	LOF : 017294/02074 Tat : 250269590604633 né le 16/12/2021 (LAIMIS CELTIK X NALA DE LA RIVIERE DES AULNES) Prod. M. CORDIER Jean-Noël Prop. Mme LAULAN Kassandra
EXCELLENT	14	<u>SINAI DU DOMAINE DES HUGOUX</u>	LOF : 017402/02080 Tat : 250268780189035 né le 10/12/2021 (KODIAK'S RIVER MATCHOW-MOY KODIAK'S RIVER X MYA DU DOMAINE DES HUGOUX) Prod. Mme MONTAURIOL Héléne Prop. Mlle PERRIGOUAS Ivana
TRES BON	15	<u>TALK TO GOD DE LA RIVIERE DES AULNES</u>	LOF : 017392/02105 Tat : 250269610298803 né le 04/01/2022 (ENJOY Z NOWOMIEJSKIEJ DOLINY X PAPAYE DE LA RIVIERE DES AULNES) Prod. Mme M. REA I. L. et D. / LAILLER S. / LEGRAS F. Prop. Mme MAGNIE Morgane
3e EXCELLENT	16	<u>TSAHEYLU DES CRINIÈRES DE FEU</u>	LOF : 018406/02137 Tat : 250269591112742 né le 18/05/2022 (PERFECT PRIAM DES MONTAGNES ETERNELLES X PHLAM DES CRINIÈRES DE FEU) Prod. Mme GALL Christine Prop. Mme GALL Christine
EXCELLENT	17	<u>T'SEVEN DU MONDE DE GAOMI</u>	LOF : 017965/02132 Tat : 250268780282300 né le 29/01/2022 (SAIKO DU PHARE D'YNYNS X NUWA DU MONDE DE GAOMI) Prod. Mme DIRAND Gaëlle Prop. Mlle FAIVRE Laura

- 4e EXCELLENT **18** **IKSMEN SPINDINCIO AKYS**
 LSVK : EU0100/20 Tat : 956000012143964 né le 26/02/2020 (DEAN EUROBIERN X FIRE GODDESS SPINDINCIO AKYS) Prod. Mme CESNIENE Ineta Prop. Mme MARTINEAU Patricia
- EXCELLENT **19** **NAKU'S ONTARIO LEGENDES DE RETZ**
 CKC : FG762292 Tat : 956000006139381 né le 27/04/2018 (NAKU'S DJANGO X EVERENDEAVOR NAKU GLAMOUR GIRL) Prod. Mme KNIGHT Prop. Mme MARTINEAU Patricia
- EXCELLENT **20** **O'POGGY MAIORI DES LEGENDES DE RETZ**
 LOF : 012211/01786 Tat : 250268501658009 né le 02/11/2018 (MAORI DU ROYAUME DES ETANGS X MAI LAN DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme LEBORGNE Sophie
- TRES BON **21** **PADDINGTON DU SOUVENIR DE TOOTSIE**
 LOF : 012508 Tat : 250268732581629 né le 05/03/2019 (GANDALF DES CRINIERS DE FEU X IRMA DU VAL DE LA DURDENT) Prod. Mme LEGRAND Pauline Prop. Mlle PADEL Audrey
- 1er EXCELLENT RCACS **22** **PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE**
 LOF : 012627/01835 Tat : 250268732661569 né le 02/05/2019 ((CH) LEIIONSPITZ JUST QUINCY X (CH) FANCY FRIGGJA AV NIXENSPITZE) Prod. Mme PINAULT Laëtitia Prop. Mme CANONNE Marine
- ABSENT **23** **POUTCHI DES JARDINS DE VERONE**
 LOF : 013482/02139 Tat : 250268743123889 né le 29/10/2019 (NOUNOURS GRIZZLILEMAGNIFIQUE X MAI-LI DES JOYEUX DAHUS) Prod. Elevage DES JARDINS DE VERONE Prop. Mme GAMBER Jasna
- 2e EXCELLENT **24** **RAMSES DU MONDE DE GAOMI**
 LOF : 014649/01950 Tat : 250268743517771 né le 18/08/2020 (ALBIONSPITZ PICASSO (DIT ATLAS) X NUWA DU MONDE DE GAOMI) Prod. Mme DIRAND Gaëlle Prop. Mme DIRAND Gaëlle
- EXCELLENT **25** **RAVEN DES RIVES DE L'YSER**
 LOF : 015048/01946 Tat : 250269590384128 né le 22/10/2020 (LUCKY LUKE GANDTIK DES LEGENDES DE RETZ X OKURA DU ROYAUME DES TERRES GELEES) Prod. Mme L'HOSTE Lydie Prop. Mlle MARTIN Lizzie
- TRES BON **26** **REESE MOLI'DEXTER DU ROYAUME D'EBENE**
 LOF : 014112/01905 Tat : 250268743292310 né le 08/02/2020 (CAROMARDA DYER DEXTER OF ALBIONSPITZ X MOLIBA IN'JAVITO DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux
- EXCELLENT **27** **REVAN QI'RA DES DELICES DE BELTAINE**
 LOF : 014456/01939 Tat : 250268743420614 né le 05/07/2020 (LEIIONSPITZ JUST QUINCY (DIT QILIN) X OSTARA DU CLOS DES DELICES) Prod. Mlle PINAULT Laetitia Prop. Mme PINAULT Laetitia
- 3e EXCELLENT **28** **RHUM ARRANGE BY DOUMS DE PRANA DES LOUPS**
 LOF : 014755/01933 Tat : 250269608623958 né le 27/08/2020 ((CH) OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS X OUPS IM'SUN DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme ZAIMECHE Margaux
- TRES BON **29** **RIPLEY DES GARDIENS D'AMAROK**
 LOF : 013872/01874 Tat : 250268501892251 né le 11/03/2020 (JERICHO AN'HATOLL DU ROYAUME D'EBENE X NALA DE LA RIVIERE DES AULNES) Prod. M. CORDIER Jean-Noël Prop. M. CORDIER Jean-Noël
- EXCELLENT **30** **ROX DES GARDIENS D'AMAROK**
 LOF : 013875/01875 Tat : 250268501892311 né le 11/03/2020 (JERICHO AN'HATOLL DU ROYAUME D'EBENE X NALA DE LA RIVIERE DES AULNES) Prod. M. CORDIER Jean-Noël Prop. M. CORDIER Jean-Noël

EXCELLENT 31 SERGEANT SENSEI NINKEN DU MONDE DE GAOMI

LOF : 016885 Tat : 250268780095041 né le 30/08/2021 (ORIOS DES DELICES DE BELTAINE X PHEME DU DOMAINE DES HUGOUX) Prod. Mme DIRAND Gaëlle Prop. Mlle BONNET Lousia

EXCELLENT 32 SWEDISH SEZE DES DELICES DE BELTAINE

LOF : 015474/01995 Tat : 250268743715362 né le 03/02/2021 (FRIDLICKANS IVORY KOUVO X MENGLOD DES DELICES DE BELTAINE) Prod. Mlle PINAULT Laetitia Prop. Mme BROUSSE Axelle

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE M. CABON Vincent**4e EXCELLENT 33 MINOS DES LEGENDES DE RETZ**

LOF : 009637/01580 Tat : 250268731668571 né le 24/06/2016 (HATOLL GANDBLACK DES LEGENDES DE RETZ X DELHYS YELCRO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia

1er EXCELLENT 34 NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ

LOF : 010906/01743 Tat : 250268501334342 né le 31/08/2017 (LAIMIS CELTIK X GUINNESS SHIJAK DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia

3e EXCELLENT 35 OZOU OTOKO DE PRANA DES LOUPS

LOF : 011709/01752 Tat : 250269811529796 né le 08/08/2018 (DAODEJING MADARA JUUDORI X MALIBU DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mlle CANONNE Marine Prop. Mme NOUGUIER Elodie

EXCELLENT 36 ROLLS ROYCE DU JARDIN DE CASQUE D'OR

LOF : 014831/01949 Tat : 250268501939645 né le 21/09/2020 (ORIOS DES DELICES DE BELTAINE X NOVA DE LA DEMEURE D'ARGOS) Prod. Mme PARIS Lisa Prop. Mme DIRAND Gaëlle

2e EXCELLENT 37 RUSH-ONE JAOPA DES LEGENDES DE RETZ

LOF : 015563/01964 Tat : 250268743560623 né le 30/10/2020 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ X JAOLYN VELCRO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia

CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. CABON Vincent**2e EXCELLENT 38 DAODEJING JOBU NA JUNZO FUSKO**

LOF : 008092/01374 Tat : 250269606120859 né le 18/08/2014 ((CH) BRISKO VOM ELFENSEE X (CH) FUJIN-DELHANO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme PASTUTMAZ Sophie Prop. Mme DA COSTA Séverine

1er EXCELLENT CACS-V 39 HATOLL GANDBLACK DES LEGENDES DE RETZ

LOF : 006968/01225 Tat : 250269604900049 né le 01/12/2012 (ALL BLACK JACOMO DES LEGENDES DE RETZ X GANDJHA YELCOMO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia

3e EXCELLENT 40 LITCHI DU BOUDDHA DORE

LOF : 008659/01464 Tat : 250268500828751 né le 02/06/2015 (GHIDORI DU CLOS DES VIGNETTES X IWAK DE LA FORET DES MURMURES) Prod. M. Mme SANTRAINE David et Sabine Prop. Mme SANTRAINE Sabine

CLASSE CONFIRMATION MALES - JUGE Mme DAUVET Pary**ABSENT 121 TAKAO DES SEMPER FI LOUPS**

LOF : 017842 Tat : 250268780216046 né le 19/02/2022 (ALBIONSPITZ PLUTONIUM X NEIVI DES CRINIÈRES DE FEU) Prod. Mme PRESSE Alexandra Prop. Mme PRESSE Alexandra

CLASSE CHIOT FEMELLES - JUGE Mme DAUVET Pary**2e TRES PROMETTEUR 122 UNAE LUV RESVAL ATH'MARVEL DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : ? Tat : 250268780852593 née le 25/05/2023 (MARVEL DU ROYAUME DES ETANGS X SINCERE ATHENA IN'XIAOMI DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

3e TRES
PROMETTEUR**123 UNE JOURNEE NISKA NAI'OBIWAN DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 020912 Tat : 250268780753822 née le 10/05/2023 (OBI'WAN MAG'JERICO DU ROYAUME D'EBENE X REINE ET ROSE MAK'SUN DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

1er TRES
PROMETTEUR**124 U'SHELLY DE LA DEMEURE D'ARGOS**

LOF : 020706 Tat : 250269610748803 née le 11/05/2023 (MALKOH IN'JAVITO DU ROYAUME D'EBENE X POETIQUE AIFE DES DELICES DE BELTAINE) Prod. Mme PIPEAU Karen Prop. Mme PINAULT Laetitia

CLASSE BABY FEMELLES - JUGE Mme DAUVET Pary4e TRES
PROMETTEUR**125 HENNIE AV NIXENSPITZE**

NKKR : NO41978/23 Tat : 578097809344894 née le 05/05/2023 (EX AMINO'S JUST BELIEVE IN MAGIC X TRILLEBARBY'NS FIFFI DIVADOTTIR) Prod. Mme NORMANSETH Monica Prop. Mme PINAULT Laetitia

PROMETTEUR

126 UBIZA OF NORDIC ISLAND

LOF : EN COURS Tat : 250269610563738 née le 07/04/2023 (PEANUTS DES JARDINS DE VERONE X LOLLIPOP OF NORDIC ISLAND) Prod. Mme MOZZINI Stéphanie Prop. Mme MAGNIE Morgane

2e TRES
PROMETTEUR**127 UIOUKO DES LEGENDES DE RETZ**

LOF : ? Tat : 250268780729691 née le 25/03/2023 (MINOS DES LEGENDES DE RETZ X EVERENDEAVOR JOURNEY) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia

3e TRES
PROMETTEUR**128 ULTIA MOONLIGHT DES DELICES DE BELTAINE**

LOF : 020295 Tat : 250268780686089 née le 12/03/2023 (X'TRA XIAOMI AV NIXENSPITZE X MENGLOD DES DELICES DE BELTAINE) Prod. Mme PINAULT Laetitia Prop. Mme LAULAN Kassandra

1er TRES
PROMETTEUR**129 UMAY DU MONDE DE GAOMI**

LOF : 020422 Tat : 250268780770129 née le 16/03/2023 (ROLLS ROYCE DU JARDIN DE CASQUE D'OR X NUWA DU MONDE DE GAOMI) Prod. Mme DIRAND Gaëlle Prop. Mme DIRAND Gaëlle

PROMETTEUR

130 UMBERLIE OF NORDIC ISLAND

LOF : EN COURS Tat : 250269610463738 née le 07/04/2023 (PEANUTS DES JARDINS DE VERONE X LOLLIPOP OF NORDIC ISLAND) Prod. Mme MOZZINI Stéphanie Prop. Mme MAGNIE Morgane

ABSENT

131 UMI NEVI WADDLE DES SEMPER FI LOUPS

LOF : 020525 Tat : 250269591178311 née le 08/04/2023 (X'TRA X'PADDLE AV NIXENSPITZE X REIWA SONEIWA DES SEMPER FI LOUPS) Prod. Mme PRESSE Alexandra Prop. Mme PRESSE Alexandra

ABSENT

132 UNMEI NILAA WADDLE DES SEMPER FI LOUPS

LOF : 020521 Tat : 250269591174822 née le 08/04/2023 (X'TRA X'PADDLE AV NIXENSPITZE X REIWA SONEIWA DES SEMPER FI LOUPS) Prod. Mme PRESSE Alexandra Prop. Mme PRESSE Alexandra

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme DAUVET ParyTRES
PROMETTEUR**133 TRAMONTANE DES HAUTS DE CHAMBOURSAT**

LOF : 020180 Tat : 250269610419603 née le 24/12/2022 (ORAK PLUTONESS DE JEREYILLE X NAVY DES LEGENDES D'HAI-NA) Prod. Mme JABLY Aline Prop. Mme BROUSSE Axelle

ABSENT

134 UBEE OLIRIO DES LEGENDES DE RETZ

LOF : 020829 Tat : 250268780375479 née le 10/01/2023 (NAKUS ONTARIO LEGENDES DE RETZ X OLIDAY FITAOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia

ABSENT

135 ULTIM REVERSE MOCHA SAMISAAC DU ROYAUME D'EBENE

LOF : 020457 Tat : 250268780723348 née le 20/01/2023 (PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE X SAMARAS PLUMARVEL DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

1er TRES PROMETTEUR	136	<u>U'ME US DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : 020989 Tat : 250268780728990 née le 26/02/2023 (JAROD VELCRO DES LEGENDES DES RETZ X SHAMALLOW LIWAOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme LEBORGNE Sophie
4e TRES PROMETTEUR	137	<u>UNE LADY D O HARA DU DOMAINE D'ALVHEIM</u>	LOF : 020447 Tat : 250269610562114 née le 14/02/2023 (O'NEELS X REIA DES CRINIÈRES DE FEU) Prod. Mme LAMBERT-DUREUIL Caroline Prop. Mlle CLAUDE Laureline
TRES PROMETTEUR	138	<u>UNGAVA GIN DE PRANA DES LOUPS</u>	LOF : EN COURS Tat : 250269590950560 née le 06/03/2023 (OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS X PINK WHAT ABOUT US DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine
TRES PROMETTEUR	139	<u>UPSI DE PRANA DES LOUPS</u>	LOF : 020784 Tat : 250269591155026 née le 19/02/2023 (PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE X PETIT PADAWAN DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine
ABSENT	140	<u>URANIE DU MONDE DE GAOMI</u>	LOF : 020205 Tat : 250268780705775 née le 06/01/2023 (PHAROS DU MONDE DE GAOMI X PANDAEA DU MONDE DE GAOMI) Prod. Mme DIRAND Gaëlle Prop. M. FREY Frédéric
3e TRES PROMETTEUR	141	<u>URANY DU VAL DE L'OEUILLE</u>	LOF : 020252 Tat : 250268780716167 née le 11/02/2023 (RAMSES DU MONDE DE GAOMI X MELYSSA DU VAL DE L'OEUILLE) Prod. Mme FERMIS Marie-Thérèse Prop. Mme FERMIS Marie-Thérèse
2e TRES PROMETTEUR	142	<u>USIAN DU VAL DE LA FENOUILLE</u>	LOF : 019996 Tat : 250268780621091 née le 11/01/2023 (REVAN Q'IRA DES DELICES DE BELTAINE X ROBBIE MALGYA DES DELICES DE BELTAINE) Prod. Mmes MICHEL Véronique / COLOGNE-MICHEL Mae Prop. Mme PAMPHILE Shirley
TRES PROMETTEUR	143	<u>UTAPAU DE PRANA DES LOUPS</u>	LOF : EN COURS Tat : 250269591115006 née le 19/02/2023 (PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE X PETIT PADAWAN DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine
CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme DAUVET Pary			
ABSENT	42	<u>TAIGA DE LA DEMEURE D'ARGOS</u>	LOF : 018275 Tat : 250269610324166 née le 06/05/2022 (ALBIONSPIZT CODEX X POETIQUE AIFE DES DELICES DE BELTAINE) Prod. Mme PIPEAU Karen Prop. Mlle GREARD Camille
EXCELLENT	43	<u>TALISKER DES CRINIÈRES DE FEU</u>	LOF : 018266/02759 Tat : 250269591031118 née le 04/05/2022 (PERFECT PRIAM DES MONTAGNES ETERNELLES X PEPITE DES CRINIÈRES DE FEU) Prod. Mme GALL Christine Prop. Mme GALL Christine
EXCELLENT	44	<u>TATU DE PRANA DES LOUPS</u>	LOF : 019511 Tat : 250269590907520 née le 17/09/2022 (RHUM ARRANGE BY OUPS DE PRANA DES LOUPS X OTOK DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine
1er EXCELLENT CAC-S-J	45	<u>TCHANKA RILFAR DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : 019049 Tat : 250268780375414 née le 07/06/2022 (JAFAR AUSTRIA DES LEGENDES DE RETZ X RILEY NANOBA DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia
EXCELLENT	46	<u>TE FITI ATHENADDE DE L'ALANJAYLIN</u>	LOF : 019262 Tat : 250268502234635 née le 03/10/2022 (X'TRA X'PADDE AV NIXENSPITZE X ROSE ATHENA MEILORIAN'S DE L'ALANJAYLIN) Prod. Mme COLAS Angélique Prop. Mme COLAS Angélique

- 4e EXCELLENT **47** **TEKPAF DE PRANA DES LOUPS**
 LOF : 019626 Tat : 250269590902467 née le 19/09/2022 (OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS X ROBBINS ARIZONA DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine
- EXCELLENT **48** **TEQ PAF OU TEQUILA WAN'DOUMS DU ROYAUME D'EBENE**
 LOF : 019190 Tat : 250268780428411 née le 03/07/2022 (RHUM ARRANGE BY DOUMS DE PRANA DES LOUPS X RECORDS WITH WANN OB'MARVEL DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux
- EXCELLENT **49** **THAIANA**
 LOF : 018414 Tat : 250269590756667 née le 23/05/2022 (PATCHY DU DOMAINE DES TERRES DE JADE X RUBIS) Prod. M. LENDORMY Mickaël Prop. Mme ARNOLD Sophie
- TRES BON **50** **THAINA REMEMBER SEZE DE L'ALANJAYLIN**
 LOF : 018886 Tat : 250268502181547 née le 13/08/2022 (SWEDISH SEZE DES DELICES DE BELTAINE X REMEMBER RJ PIN'AM DE JEREYLLLE) Prod. Mme COLAS Angélique Prop. Mme COLAS Angélique
- EXCELLENT **51** **TINA RICKOBA DES LEGENDES DE RETZ**
 LOF : 020374 Tat : 250268780372886 née le 31/10/2022 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ X RICKLESS MAITARIO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme BOLIN Lydie
- EXCELLENT **52** **TIWI STITI DES RUINES DE CHAMPLIEU**
 LOF : 019349 Tat : 250269300274318 née le 22/10/2022 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ X OKAYA MAILAOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme PELTIER Charline Prop. Mme PELTIER Charline
- EXCELLENT **53** **TJEFEN REMEMBER OF DE L'ALANJAYLIN**
 LOF : 018887 Tat : 250268502181486 née le 13/08/2022 (SWEDISH SEZE DES DELICES DE BELTAINE X REMEMBER RJ PIN'AM DE JEREYLLLE) Prod. Mme COLAS Angélique Prop. Mme COLAS Angélique
- EXCELLENT **54** **TOGO DE PRANA DES LOUPS**
 LOF : 019473 Tat : 250269590950959 née le 13/09/2022 (ALBIONSPITZ MERCURY X RONDOUDOU TIK'ISAAC DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine
- EXCELLENT **55** **TOKYO DE L'ECLIPSE DE L'OUREM**
 LOF : 018285 Tat : 250268780348669 née le 05/05/2022 (NAKUS ONTARIO LEGENDES DE RETZ X NYOTA DE L'ECLIPSE DE L'OUREM) Prod. Mme M. POTINIERE Nadine et Jean-Yves Prop. M. Mme POTINIERE Jean-Yves et Nadine
- EXCELLENT **56** **TORRES CALLIE DE PRANA DES LOUPS**
 LOF : 019510 Tat : 250269590907442 née le 17/09/2022 (RHUM ARRANGE BY OUPS DE PRANA DES LOUPS X OTOK DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine
- 3e EXCELLENT **57** **TOTORO TWIST DES CRINIÈRES DE FEU**
 LOF : 019815 Tat : 250268780662887 née le 03/12/2022 (HAGRID SOLAGA X SAGE HILDE DES CRINIÈRES DE FEU) Prod. Mme GALL Christine Prop. Mme GUIGARD Isabelle
- 2e EXCELLENT **58** **TOUCH'OF BAILEY'S 4 CLEYMES DE PRANA DES LOUPS**
 LOF : 019512 Tat : 250269590907362 née le 17/09/2022 (RHUM ARRANGE BY OUPS DE PRANA DES LOUPS X OTOK DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mlle STRIPPOLI Vanessa
- EXCELLENT **59** **TROMPETTE RUMB'AM DE JEREYLLLE**
 LOF : 019859 Tat : 250269610479880 née le 28/10/2022 (PUNKY PANAM AV NIXENSPITZE X RUMBA'YA LYNIIUM DE JEREYLLLE) Prod. Mme BROUSSE Axelle Prop. Mme BROUSSE Axelle

EXCELLENT 60 TUULIKKI SJOVAN DES DELICES DE BELTAINE

LOF : 019434 Tat : 250268780608696 née le 03/11/2022 (REVAN Q'IRA DES DELICES DE BELTAINE X SWEDISH SJOVN DES DELICES DE BELTAINE) Prod. Mme PINAULT Laetitia Prop. Mme PINAULT Laetitia

ABSENT 61 TYCHE DE LA DEMEURE D'ARGOS

LOF : 018274 Tat : 250269610328754 née le 06/05/2022 (ALBIONSPITZ CODEX (DIT MORPHEUS) X POETIQUE AIFE DES DELICES DE BELTAINE) Prod. Mme PIPEAU Karen Prop. Mme PIPEAU Karen

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. CABON Vincent**1er EXCELLENT 62 ALBIONSPITZ AURORA**

CACs

Meilleur de sexe
Opposé

KC : AZ11845701 Tat : 953010100037060 née le 30/12/2021 (BELLEUR CONIACEO X ALBIONSPITZ HOLOCAUST) Prod. Mme WATKINS Stacey Prop. Mme CANONNE Marine

EXCELLENT 63 SKODA DE PRANA DES LOUPS

LOF : 017011/02647 Tat : 250269590592731 née le 24/09/2021 (OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS X PYROLI DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine

NE PEUT ÊTRE JUGÉ 64 SOLYA MAIVEL DES LEGENDES DE RETZ

LOF : 017305/02622 Tat : 250268780102127 née le 11/11/2021 (FOXFIRE MAGIC MARVEL X MAIVY DU ROYAUME DES ETANGS) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. M. CORDIER Jean-Noël

TRES BON 65 SPRITZ DE PRANA DES LOUPS

LOF : 017259 Tat : 250269590684108 née le 20/11/2021 (OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS X POPPLES DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine

EXCELLENT 66 SYRINGA DE LA DEMEURE D'ARGOS

LOF : 017354 Tat : 250269610187503 née le 03/11/2021 (X'TRA XIAOMI AV NIXENSPITZE X LORELEI DES DELICES DE BELTAINE) Prod. M. Mme PIPEAU Karen Prop. Mme PIPEAU Karen

3e EXCELLENT 67 TADJUN DU VAL DE LA FENOILLERE

LOF : 018366/02740 Tat : 250268780164984 née le 07/05/2022 (NASHOBA DES DELICES DE BELTAINE X MAIWEN DU VAL DE LA FENOILLERE) Prod. Mmes MICHEL Véronique / COLOGNE-MICHEL Maë Prop. Mme MICHEL Véronique

DISQUALIFIÉ 68 TALYA DES GARDIENS D'AMAROK

LOF : 017689 Tat : 250269590769218 née le 27/01/2022 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ X ROOKY DES GARDIENS D'AMAROK) Prod. M. CORDIER Jean-Noël Prop. M. CORDIER Jean-Noël

EXCELLENT 69 THALIA DES RIVES DE L'YSER

LOF : 018063 Tat : 250269591049610 née le 09/04/2022 (JADOR DU ROYAUME DES ETANGS X LEELOO DES RIVES DE L'YSER) Prod. Mme L'HOSTE Lydie Prop. Mme BOLIN Lydie

EXCELLENT 70 THE GREAT FREKI DES CRINIERS DE FEU

LOF : 017955/02679 Tat : 250269590876660 née le 12/03/2022 (JAROD DES CRINIERS DE FEU X RUNE DES CRINIERS DE FEU) Prod. Mme GALL Christine Prop. Mme GALL Christine

EXCELLENT 71 THEMIS DU MONDE DE GAOMI

LOF : 017959/02748 Tat : 250268780282297 née le 29/01/2022 (SAIKO DU PHARE D'YNYX X NUWA DU MONDE DE GAOMI) Prod. Mlle DIRAND Gaëlle Prop. Mme DIRAND Gaëlle

EXCELLENT 72 TI'PUNCH DE PRANA DES LOUPS

LOF : 018509 Tat : 250269590765431 née le 04/05/2022 (OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS X O'KROKMOU DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine

2e	EXCELLENT	73	<u>TO MAKE OUR DREAMS COME TRUE DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : 018468/02682 Tat : 250268780271239 née le 20/02/2022 (IKSMEN SPINDINCIOS AKYS X JAOLYN VELCRO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme ROCHE Karine
4e	EXCELLENT	74	<u>TOKYO OB'ISAAC DU ROYAUME D'EBENE</u>	LOF : 019301 Tat : 250268780283524 née le 13/02/2022 (PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE X OBANE MAK'SUN DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux
	EXCELLENT	75	<u>TOPAZE PIN'AM DE JEREYLLÉ</u>	LOF : 018304 Tat : 250269610340655 née le 02/03/2022 (PUNKY PANAM AV NIXENSPITZE X PIN-UP PLUTOGINE DE JEREYLLÉ) Prod. Mme BROUSSE Axelle Prop. Mme GOUX Isabelle
	EXCELLENT	76	<u>TOYA DU BOUDDHA DORE</u>	LOF : 017540 Tat : 250268502208217 née le 09/01/2022 (NAO GANTIK DES LEGENDES DE RETZ X NATSUE DU BOUDDHA DORE) Prod. Mme SANTRAINE Sabine et David Prop. Mme SANTRAINE Sabine
CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. CABON Vincent				
	EXCELLENT	77	<u>LOUMI-IM-FHILIP DU ROYAUME D'EBENE</u>	LOF : 009000 Tat : 250269802626715 née le 22/10/2015 (FANCY PHILIP AV NIXENSPITZE X DAODEJING HANA NO HIMEKO FUDORI) Prod. Mlle ZAIMECHE Margaux Prop. Mme SOULIE Marie-France
	ABSENT	78	<u>MO CUISHLE PLOGINE DE JEREYLLÉ</u>	LOF : 009626/01769 Tat : 250269606743590 née le 20/07/2016 (ALBIONSPITZ PLUTONIUM X IMAGINE DE JEREYLLÉ) Prod. Mlle BROUSSE Axelle Prop. Mme BROUSSE Axelle
	EXCELLENT	79	<u>ONLY YOU MEILINIUM DE L'ALANJAYLIN</u>	LOF : 012128/02068 Tat : 250268501601382 née le 07/12/2018 (ALBIONSPITZ PLUTONIUM X MEI LIN DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle COLAS Angélique Prop. Mme COLAS Angélique
	TRES BON	80	<u>OUCHKA DU VAL DE L'OEUILLE</u>	LOF : 011297/01929 Tat : 250269500780342 née le 12/03/2018 (ALBIONSPITZ LAO X HERMINE DU VAL DE L'OEUILLE) Prod. Mme FERMIS Marie-Térèse Prop. Mlle LACROTTE Dominique
	TRES BON	81	<u>OURAL DE PRANA DES LOUPS</u>	LOF : 012057/02026 Tat : 250269811652105 née le 18/10/2018 (NASHOBA DES DELICES DE BELTAINE X MOGWAI DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mlle CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine
3e	EXCELLENT	82	<u>PANDAEA DU MONDE DE GAOMI</u>	LOF : 013080/02199 Tat : 250268743057323 née le 06/08/2019 (ORIOS DES DELICES DE BELTAINE X NUWA DU MONDE DE GAOMI) Prod. Mlle DIRAND Gaëlle Prop. Mme DIRAND Gaëlle
	EXCELLENT	83	<u>PEARL JAM IMANIUM DE JEREYLLÉ</u>	LOF : 013521/02190 Tat : 250269608502468 née le 24/11/2019 (ALBIONSPITZ PLUTONIUM X IMAGINE DE JEREYLLÉ) Prod. Mme BROUSSE Axelle Prop. Mme BROUSSE Axelle
	TRES BON	84	<u>PHOLIE DUSOIR DES CRINIÉRES DE FEU</u>	LOF : 013129/02329 Tat : 250268501848838 née le 01/09/2019 (MEYGAL DES CRINIÉRES DE FEU X LAIKA DES CRINIÉRES DE FEU) Prod. Mme GALL Christine Prop. Mme GUIGARD Isabelle
	TRES BON	85	<u>PLUME IN'SUN DU ROYAUME D'EBENE</u>	LOF : 012712/02143 Tat : 250269590010701 née le 06/04/2019 (ALBIONSPITZ BLINDING SUN X (CH) INAE AM'GOLIATH DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

2e	EXCELLENT	86	<u>PSYKOKWAK SKY'MARVEL DU ROYAUME D'EBENE</u>	LOF : 012913/02183 Tat : 250268501751401 née le 15/06/2019 (MARVEL DU ROYAUME DES ETANGS X CAROMARDA AIM FOR THE SKY WITH ALBIONSPITZ) Prod. Mlle ZAIMECHE Margaux Prop. Mme CANONNE Marine
	EXCELLENT	87	<u>RAP LIKE ALPHA TIK'ISAAC DU ROYAUME D'EBENE</u>	LOF : 015094/02398 Tat : 250268743518280 née le 20/08/2020 (PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE X MYSTIQUE IN'JAVITO DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux
	EXCELLENT	88	<u>RIA ALASKA DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : 015321/02405 Tat : 250268743560684 née le 09/09/2020 (LAOS YELAOS DES LEGENDES DE RETZ X MYSKAYA DU ROYAUME DES ETANGS) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mlle LUCAS Maud
	EXCELLENT	89	<u>RICKLESS MAITARIO DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : 014542/02323 Tat : 250268743362340 née le 09/04/2020 (NAKUS ONTARIO LEGENDES DE RETZ X MAI LAN DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia
	EXCELLENT	90	<u>RIMFAXE MALGYA DES DELICES DE BELTAINE</u>	LOF : 014361/02295 Tat : 250268743420679 née le 30/06/2020 (MALKOH IN'JAVITO DU ROYAUME D'EBENE X FANCY FRIGGJA AV NIXENSPITZE) Prod. Mlle PINAULT Laetitia Prop. Mme PINAULT Laetitia
	EXCELLENT	91	<u>ROBBIE MALGYA DES DELICES DE BELTAINE</u>	LOF : 014363/02337 Tat : 250268743420608 née le 30/06/2020 (MALKOH IN'JAVITO DU ROYAUME D'EBENE X FANCY FRIGGJA AV NIXENSPITZE) Prod. Mme PINAULT Laetitia Prop. Mme MICHEL Véronique
	EXCELLENT	92	<u>ROIA DE LA DEMEURE D'ARGOS</u>	LOF : 015021/02464 Tat : 250269608684733 née le 13/10/2020 (LEIIONSPITZ JUST QUINCY X LORELEI DES DELICES DE BELTAINE) Prod. Mme PIPEAU Karen Prop. Mme PIPEAU Karen
	TRES BON	93	<u>ROOKY DES GARDIENS D'AMAROK</u>	LOF : 013876/02229 Tat : 250268501892194 née le 11/03/2020 (JERICHO AN'HATOLL DU ROYAUME D'EBENE X NALA DE LA RIVIERE DES AULNES) Prod. M. CORDIER Jean-Noël Prop. M. CORDIER Jean-Noël
	EXCELLENT	94	<u>RUJKA SHUNGITE DU CHEMIN DE LA BLANCHE ECUME</u>	LOF : 014270/02244 Tat : 250268743370953 née le 07/05/2020 (OSLOW X OCTAVIA DU ROYAUME DES ETANGS) Prod. Mme LAULAN Cassandra Prop. Mme LAULAN Cassandra
	ABSENT	95	<u>RYUMA DU MONDE DE GAOMI</u>	LOF : 015151/02751 Tat : 250268743684341 née le 28/11/2020 (ALBIONSPITZ PICASSO X MAILLEE DU COEUR DE LA CLAUDIERE) Prod. Mlle DIRAND Gaëlle Prop. Mme DIRAND Gaëlle
	EXCELLENT	96	<u>SAMARAS PLUMARVEL DU ROYAUME D'EBENE</u>	LOF : 016309/02582 Tat : 250268743926331 née le 28/05/2021 (MARVEL DU ROYAUME DES ETANGS X PLUME IN'SUN DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux
	ABSENT	97	<u>SAONI MAIKAI DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : 016449/02549 Tat : 250268743683852 née le 08/04/2021 (JOKAI VELCRO DES LEGENDES DE RETZ X MAIVY DU ROYAUME DES ETANGS) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia
	EXCELLENT	98	<u>SHAMALLOW LIWAOS DES LEGENDES DE RETZ</u>	LOF : 015876/02571 Tat : 250268743560702 née le 10/01/2021 (LAOS YELAOS DES LEGENDES DE RETZ X LIWAI FILORIS DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia

EXCELLENT 99 SHEYENNE DU MISTRAL NORMAND

LOF : 016911/02636 Tat : 250268780059732 née le 02/09/2021 (MAXOU DU VAL DE LA DURDENT X ROXIA DU MISTRAL NORMAND) Prod. M. Mme GROULT Fabrice / GRIVEAUX Christelle Prop. M. CORDIER Jean-Noël

4e EXCELLENT 100 SHOW MUST GO ON MALARIO DES LEGENDES DE RETZ

LOF : 015868/02467 Tat : 250268743685574 née le 20/01/2021 (NAKUS ONTARIO LEGENDES DE RETZ X MALAKY DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme PELTIER Charline

EXCELLENT 101 SIKU DE PRANA DES LOUPS

LOF : 016046/02532 Tat : 250269608856480 née le 05/05/2021 (NORDIC AMIGOS COOPER X HIZZIE DES CRINIÈRES DE FEU) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine

1er EXCELLENT RCACS 102 SWEDISH SJOFN DES DELICES DE BELTAINE

LOF : 015476/02411 Tat : 250268743715320 née le 03/02/2021 (FRIDLJYCKANS IVORY KOUVO X MENGLOD DES DELICES DE BELTAINE) Prod. Mlle PINAULT Laetitia Prop. Mme PINAULT Laetitia

TRES BON 103 TENDRE TAURIEL DES CRINIÈRES DE FEU

LOF : 017780/02680 Tat : 250269590582073 née le 09/02/2022 (ODIN DES MONTAGNES ETERNELLES X NIOURK DES CRINIÈRES DE FEU) Prod. Mme GALL Christine Prop. Mme GALL Christine

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. CABON Vincent**2e EXCELLENT 104 MELYSSA DU VAL DE L'OEUILLE**

LOF : 009826/01713 Tat : 250269500728848 née le 14/10/2016 (ALBIONSPITZ LAO X HERMINE DU VAL DE L'OEUILLE) Prod. Mme FERMIS Marie-Thérèse Prop. Mme FERMIS Marie-Thérèse

1er EXCELLENT 105 NORWAY DELTOLL DES LEGENDES DE RETZ

LOF : 010915/01927 Tat : 250268501334370 née le 29/10/2017 (HATOLL GANDBLACK DES LEGENDES DE RETZ X DELHYS YELCRO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia

3e EXCELLENT 106 ONAE DU VAL DE LA FENOUILLE

LOF : 012138/02032 Tat : 250268732424553 née le 13/12/2018 (JASPER DES CRINIÈRES DE FEU X GUESSIE DE L'OREE DU SERPENTOUT) Prod. Mmes MICHEL Véronique / COLOGNE-MICHEL Mae Prop. Mme MICHEL Véronique

4e EXCELLENT 107 OTOK DE PRANA DES LOUPS

LOF : 012066/02025 Tat : 250269811637570 née le 24/10/2018 (DAODEJING JOBU NA JUNZO FUSKO X INOUSHKA DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mlle CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. CABON Vincent**ABSENT 108 GAOMI DES JOYEUX DAHUS**

LOF : 006112/01191 Tat : 250269604400105 née le 06/08/2011 (ENGELS DES CRINIÈRES DE FEU X FAINA DES JOYEUX DAHUS) Prod. Mlle DREUSE Estelle Prop. Mme DIRAND Gaëlle

ABSENT 109 GLORY OF THE NORDIC DREAM

LOF : 006102/01099 Tat : 380260040293175 née le 13/08/2010 (ELVIS EURASIA OF THE NORDIC DREAM X DAYSTAR OF THE NORDIC DREAM) Prod. Mme BENATI Elisa Prop. Mme FERMIS Marie-Thérèse

1er EXCELLENT CACS-V 110 HANOUC DAIKIJAK DES LEGENDES DE RETZ**Meilleur Vétérán**

LOF : 006674/01225 Tat : 250269604626838 née le 05/03/2012 ((CH) DAJAK YELCRO DES LEGENDES DE RETZ X DAIKIRI SUNTHOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

ABSENT 111 HERMINE DU VAL DE L'OEUILLE

LOF : 006858/01288 Tat : 250269500555464 née le 07/10/2012 (ERTON-ASKHANN DU VAL DE L'OEUILLE X DAISY DE CHOW'S DE MONG HA) Prod. Mme FERMIS Marie-Thérèse Prop. Mme FERMIS Marie-Thérèse

2e EXCELLENT **112** JINA

LOF : 008179/01504 Tat : 250268712243210 née le 05/10/2014 (DAJAK YELCRO DES LEGENDES DE RETZ X HORNA) Prod. M. VERDEAU Romain Prop. M. Mme POTINIÈRE Jean-Yves et Nadine

3e EXCELLENT **113** LOVELY GUIBLACK DES LEGENDES DE RETZ

LOF : 009055/01838 Tat : 250268731426195 née le 04/09/2015 (ALL BLACK JACOMO DES LEGENDES DE RETZ X GUINNESS SHIJAK DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. M. Mme POTINIÈRE Jean-Yves et Nadine

CLASSE NE CONCOURANT PAS FEMELLES - JUGE Mme DAUVET ParyABSENT **144** LOUP KOOM DE PRANA DES LOUPS

LOF : 008800/01581 Tat : 250269811203111 née le 12/08/2015 (JASPER DES CRINIÈRES DE FEU X GAIA OF NORDIC ISLAND) Prod. Mlle CANONNE Marine Prop. Mlle STRIPPOLI Vanessa

CLASSE TAN FEMELLES - JUGE Mme DAUVET ParyABSENT **145** SWEET LEGEND SHADOW DU CHEMIN DE LA FEE DE LUNE

LOF : 016743/02723 Tat : 250269590666435 née le 21/09/2021 (ALBIONSPITZ MERCURY X ONCE UPON A TIME OLLYOUP'S DES VERGERS DE CLEYMES) Prod. M. Mme TURPIN Dominique / SIMON Monique Prop. M. TURPIN Dominique

ABSENT **146** TINA PIN'AM DE JEREYLLE

LOF : 018305/02776 Tat : 250269610340654 née le 02/03/2022 (PUNKY PANAM AV NIXENSPITZE X PIN-UP PLUTOGINE DE JEREYLLE) Prod. Mme BROUSSE Axelle Prop. Mme JUVEN Caroline

CLASSE CONFIRMATION FEMELLES - JUGE Mme DAUVET ParyABSENT **147** TASTY GIRL MAG'REESE DU ROYAUME D'EBENE

LOF : 018973 Tat : 250268780401158 née le 14/06/2022 (REESE MOLI'DEXTER DU ROYAUME D'EBENE X MAGMA DU ROYAUME DES ETANGS) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mlle STRIPPOLI Vanessa

ABSENT **148** TOUMAI DES SEMPER FI LOUPS

LOF : 017847 Tat : 250268780215924 née le 19/02/2022 (ALBIONSPITZ PLUTONIUM X NEIVI DES CRINIÈRES DE FEU) Prod. Mme PRESSE Alexandra Prop. Mme PRESSE Alexandra

Liste des exposants
N.E. Eurasier (58) samedi 09 septembre 2023

A

ARNOLD Sophie () 49

B

BAUCHET Miléna () 120

BLANDIN Flore () 41

BOEHM-MORIN Christine () 7

BOLIN Lydie 665, chemin Vieille Rue 59470 WORMHOUT 51-69

BONNET Lousia 9, avenue de l'Ile de France 95820 BRUYERES SUR OISE 31

BROUSSE Axelle 10, chemin Plaine de la Verdou 11590 CUXAC D'AUDE 32-59-78-83-133

C

CANONNE Marine () 1-22-44-47-54-56-62-63-65-72-81-86-101-107-138-139-143

CLAUDE Laureline () 137

COLAS Angélique Appt. 10 55, allée du Tiers Etat 34070 MONTPELLIER 46-50-53-79

CORDIER Jean-Noël Route de Brederac 44500 LA BAULE ESCOUBLAC 29-30-64-68-93-99

D

DA COSTA Séverine 66, rue des Hautes Granges 41000 BLOIS 3-38

DIRAND Gaëlle 7, rue du Château 52500 ARBIGNY SOUS VARENNES 24-36-71-82-95-108-129

F

FAIVRE Laura () 17

FERMIS Marie-Thérèse 1, Basse Roque 33410 LAROQUE 104-109-111-141

FREY Frédéric () 140

G

GALL Christine 1, Moulin Bouty 63380 VILLOSANGES 16-43-70-103

GAMBER Jasna () 23

GOUX Isabelle () 75

GREARD Camille () 42

GUIGARD Isabelle 719, route de Davezieux 07430 VERNOSC LES ANNONAY 57-84

J

JANSON Valérian () 5

JUVEN Caroline () 146

L

LACROTTE Dominique 7, allée Lecric 33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC 80

LAULAN Kassandra () 13-94-128

LEBORGNE Sophie 8, rue de l'Etang La Salle et Chapelle Aubry 49110 MONTREVAULT 20-136

LUCAS Maud 178, avenue de Ty Bos 29000 QUIMPER 88

M

MAGNIE Morgane 1, chemin de Vesvres 03470 COULANGES 15-126-130

MARTIN Lizzie 4, rue Julien Franchois 59470 ZEGERSCAPPEL 25

MICHEL Véronique Château-Gombert 71, chemin des Paroyes 13013 MARSEILLE

67-91-106

N

NOUGUIER Elodie 17, rue du Moulin 38420 DOMENE 35

P

PADEL Audrey () 21

PAMPHILE Shirley () 142

PECULLO Cindy () 8

PELTIER Charline 36, Grande Rue de Vaucelles 60320 NERY 52-100

PERRIGOUAS Ivana () 14

PINAULT Laetitia () 7-60-90-102-124-125

PIPEAU Karen Puysan 14, rue des Trois Croix 79390 THENEZAY 2-61-66-92

POTINIERE Jean-Yves et Nadine 210, rue St Herblon 44150 ANETZ 55-112-113

PRESSE Alexandra Lieu-dit Lascombes 46240 CANIAC DU CAUSSE 121-131-132-148

R

RADEL Sophie () 4

ROCHE Karine () 73

ROZIER-CHABERT Lola () 12

SSANTRAINE Sabine Lieu-dit la Belouze 1670, route de la Belouze 71520 ST LEGER SOUS LA
BUSSIÈRE 40-76

SOULIE Marie-France 6, place de Gobergeon 45160 OLIVET 77

STRIPPOLI Vanessa 133, impasse de la Branchy 38660 ST VINCENT DE MERCUZE 58-144-147

T

TURPIN Dominique 18, lot. le Clos des Quatre Saisons 42330 ST GALMIER 145

V

VEYER Stéphane () 118

ZZAIMECHE Margaux Anetz 212, la Tricotière 44150 VAIR SUR LOIRE l-26-28-48-74-85-87-
96-110-114-119-122-
123-135



WOLFOOD

L'appel de la nature



www.wolfood.fr

Inspirée par la nature, conçue dans le respect des besoins fondamentaux des chiens et des chats.

Wolfod, créée par des passionnés pour des passionnés.



Pour Chien →



← Chat

NOURRIR
comme la nature

DISPONIBLE SUR LE SITE : www.nourrircommelanature.com
SITE PARTENAIRE DES CLUBS, ÉLEVAGES ET PARTICULIERS

LE SPÉCIALISTE DE L'ALIMENTATION HAUT DE GAMME POUR CHIEN ET CHAT
WOLFOOD EST AUSSI DISPONIBLE CHEZ LES MEILLEURS REVENDEURS

Nationale d'Élevage 2022

